

# Le Nord

ADMINISTRATION BUREAU D'ANNONCES  
LILLE, 15, rue d'Angleterre, LILLE 1, rue des Sept-Agaches, Grand-Place

CONDITIONS	PUBLICITE
Par la poste. Un an . . . . . 10 francs	Annuaire . . . . . la ligne 0,10
Trois mois . . . . . 5 francs	Réclames . . . . . 0,15
Environnements et étranger, port en sus	Fautes-divers . . . . . 0,10
	Chronique locale . . . . . 0,05



## La Représentation proportionnelle

MAIS LES COMMUNES NON SECTIONNÉES

Nous avons constaté, dans un récent article, les progrès de l'idée proportionnaliste pour les élections municipales. Ce moyen d'introduire plus de justice et plus d'égalité dans la représentation des partis au sein des assemblées communales, est réclamé un peu partout par l'opinion et sera mis à l'essai en beaucoup de localités.

Le distingué directeur du *Proportionnaliste* qui nous a adressé plusieurs années en arrière des lettres complètes sur ce sujet, nous a fait parvenir un exemplaire en faveur de la R. P. en nous disant que c'est un bon moyen de progrès de l'idée.

Mais il prévoit une objection et en donne la solution dans la lettre suivante qu'il nous fait l'honneur de nous adresser.

Cette lettre complète heureusement nos explications sommaires. Mais il importe pour ne pas laisser s'aggraver l'opinion, de bien rappeler qu'il s'agit toujours, dans les applications actuelles de la R. P. aux élections municipales d'essais provisoires et qui n'ont pas d'autre sanction que l'engagement moral pris officiellement par les partis.

Quand la R. P. sera réglée par une loi, toutes les difficultés qu'on se peut imaginer maintenant que par des conventions spontanées seront résolues automatiquement par les dispositions légales prévoyant toutes les éventualités que les hasards du scrutin peuvent faire naître.

Cela dit, laissez les parole à notre éminent correspondant :

Cher Monsieur le Directeur,

Vos lecteurs ont pu se convaincre qu'il était difficile dans les communes sectionnées (Roubaix, par exemple), de faire, avant la loi, un essai de représentation proportionnelle. La sectionnement lui-même assure d'ailleurs dans une certaine mesure la représentation de tous les partis dans l'Assemblée communale.

Dans les communes non sectionnées, l'essai loyal dont on parle tant en ce moment est bien plus facile.

Une difficulté subsiste pourtant.

Si le premier tour de scrutin, auquel tous les partis auront pris part, avec des listes homogènes, donne des résultats au profit d'un des partis, faut-il que ces élus éventuels du premier tour se soient engagés d'avance à démissionner ?

Ce procédé serait bien plus pratique. Heureusement qu'il n'est nullement indispensable.

Il suffirait d'une entente entre les partis sur les quatre points ci-dessous :

- 1° Les résultats obtenus dès le premier tour de scrutin resteraient acquis, même si l'un des partis obtenait plus de sièges que sa part proportionnelle ;
- 2° Les partis qui obtiendraient au premier tour le nombre de sièges auxquels le

principe de la proportionnalité leur donne droit, ne présenteraient pas de candidats au second tour.

3° Entièrement seuls dans la composition de la liste unique du second tour les partis qui n'auraient pas déjà obtenu leur part au premier tour ;

4° Les partis qui, au premier tour, n'auraient obtenu que partiellement leur part proportionnelle n'entreraient dans la composition de la liste unique du second tour que pour compléter leur part.

On objectera que si les résultats du premier tour restent en tout état de cause acquis, le principe même de la proportionnalité peut se trouver violé. Nous en convenons. Mais il reste cependant utile d'appliquer le principe de la R. P. aux sièges qui restent à pourvoir au second tour.

Le système que nous proposons est le seul qui nous paraît pratique, parce qu'il n'oblige pas des candidats régulièrement élus au premier tour à démissionner.

Comme dans beaucoup de communes, le premier tour de scrutin ne donnera point de résultats, le principe de la proportionnalité pourra être intégralement appliqué.

Trois exemples aideront à comprendre la portée de quatre engagements qui précèdent.

Premier exemple. — Commune A  
30 candidats à élire

Au premier tour, le parti libéral-progressiste a eu les 2/5 des voix, le parti socialiste également les 2/5, le parti radical 1/5.

Aucun candidat n'est élu.

La liste unique du second tour devra comprendre 12 libéraux-progressistes, 12 socialistes, 6 radicaux.

Deuxième exemple. — Commune B  
30 candidats à élire

Au premier tour, le parti socialiste a 20 élus et obtient les 2/3 des suffrages exprimés, le parti libéral-progressiste 1/3 des suffrages exprimés et pas d'élu, le parti radical également 1/3 des suffrages exprimés et pas d'élu.

La liste unique du second tour comprendra 5 libéraux-progressistes et 5 radicaux (pas de socialistes, puisqu'il y a eu 20 élus socialistes au premier tour).

Troisième exemple. — Commune C  
30 candidats à élire

Au premier tour, le parti libéral-progressiste obtient la moitié des suffrages exprimés et 12 sièges, le parti socialiste obtient le tiers des suffrages exprimés et 2 sièges, le parti radical 1/3 et pas de siège.

Reste à pourvoir : 15 sièges

La liste unique du second tour comprendra 3 libéraux-progressistes, 8 socialistes, 5 radicaux.

Il me semble que ces exemples suffisent à montrer l'extrême simplicité, en même temps que l'équité du procédé.

C'est aux partis d'en assurer la loyale application.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'hommage de mon respectueux dévouement.

Eugène DURONT,  
Directeur du « Proportionnaliste ».

AVOUE

M. Louis Langlet, de Wattignies, docteur en droit, ancien principal clerc de M. Rombaut, avoué à Lille, a été nommé en qualité d'avoué, hier, mardi 24 mars, devant le tribunal de première instance de Bâillon, en remplacement de M. Burdard, démissionnaire en sa faveur.

A LOURDES

Il y a cinquante ans

25 MARS 1888

16 Apparition

On était arrivé à la fête de l'Annonciation, et dans le monde pieux qui chaque jour venait à la Grotte, on se demandait à la Sainte-Vierge ne s'était pas demandé ce jour pour de nouvelles révélations que dans la Grotte de Lourdes.

La veille, Bernadette, qui depuis le 4 mars n'avait pas revu la Dame mystérieuse, eut le secret pressentiment qu'elle la reverrait bientôt et ce fut pour elle une telle joie qu'elle ne put dormir de toute la nuit. Le matin elle se leva dès que le jour commença à poindre, et se dirigea vers la Grotte pour la messe.

La foule était peu nombreuse à cette heure trop matinale : quelques étrangers, les femmes, des groupes de jeunes filles qui étaient venues prier à l'avant de se mettre au travail ; arrivait une cinquantaine de personnes.

Mais déjà la niche était illuminée aux regards de la voyante et la Dame attendait.

Elle était là, raconte Bernadette, paisible, souriante, regardant la foule comme une mère affectueuse regarde ses enfants.

A sa vue, Bernadette, toute émue, tomba à genoux, lui demanda pardon de ce qu'elle arrivait en retard. La Dame lui fit signe de la tête qu'elle n'avait pas besoin de s'excuser et le délicieux colloque s'établit entre la petite fille en extase et la céleste apparition.

Le murmure de satisfaction respectueuse et de joie qui avait accueilli Bernadette s'était apaisé aussitôt : tous, à genoux, priaient.

Attachés sur le visage transfiguré de l'enfant, les regards suivirent le passage de son chapelet intime avec la Dame.

« Alors, raconte Bernadette, je lui exprimai toutes mes affections, tous mes respects, tout le bonheur que j'avais de la voir.

Puis je pris mon chapelet et pendant que je priais, la pensée me vint de lui demander son nom ; j'hésitai, craignant de me rendre importune, et cependant quelque chose m'obligeait à parler.

La Dame avait fait signe à Bernadette de s'approcher, elle-même était descendue sans la voir du rocher. L'enfant s'était levée et debout, tout près de l'apparition, elle parla.

« Je lui dis : Madame, voulez-vous avoir la bonté de me dire qui vous êtes ? — Je ne suis pas sûre, disait en 1879 Bernadette, interrogée sur l'apparition du 25 mars. Je ne suis pas sûre de l'avoir entendue, mais j'ai dit l'un ou l'autre.

A cette question, la Dame inclina la tête et sourit, mais ne répondit pas.

Je ne sais pourquoi, je me sentis plus courageuse et je réitérai ma demande.

De nouveau elle sourit, s'inclina, mais continua de garder le silence.

Une troisième fois, les mains jointes et tout en me reconnaissant indigne de la faveur que j'imploirais, je recommençai ma prière.

A ce moment la Dame qui, avait étendu les mains vers moi, commença à chanter le *Miraculeuse*, les releva et les joignit sur le haut de la poitrine ; elle regarda le Ciel, puis, séparant lentement les mains et se penchant vers moi, elle me dit, d'une voix tremblante d'émotion : « JE SUIS L'IMMACULÉE CONCEPTION. »

Peut-être n'avez-vous pas remarqué, dans l'extase finale, Bernadette se retira, bientôt entourée par diverses personnes qui l'accompagnerent à son retour.

L'une de ses amies, Ursule Nicolau la re-

traita la jeune fille - Quels étaient les hommes qui les avaient si bien secondés ?

Il ignorait, et peu lui importait du reste.

« Ce qu'il constatait avec une rage concentrée, c'est que ses projets, si bien ourdis, avaient été déjoués, et qu'à jamais il devait renoncer à l'espoir d'acquiescer le trésor en captant la confiance de Mlle Josselin.

Cette jeune fille dont il avait admiré la beauté, il la haïssait maintenant, de toute la force de sa passion déçue.

Et dans cette haine féroce, il enveloppait le sculpteur, le protecteur inconnu, tous ceux qui prélaient à l'héritière l'appui de leurs bras et de leur bourse.

Une conséquence de son échec, celle de devoir, à nouveau, agir de concert avec les Blackbaern. Philibert à ses propres yeux n'était plus qu'un homme à abattre pour la possession du trésor, comme la soif de vengeance l'aurait voulu, l'association avec les hommes de la mine lui parut plus que jamais nécessaire.

Aussi décida-t-il immédiatement de la conduite qu'il tiendrait envers les frères Blackbaern, lesquels, heureusement, ne soupçonnaient pas les mauvais tour qu'il leur préparait.

Il en était là de ses réflexions quand Davis revint suivi du médecin.

C'était un de ces praticiens américains n'ayant d'autre souci que celui du devoir professionnel.

Il examina les brûlures, déclara qu'elles étaient sans gravité, posa un stropage, prescrivit une ordonnance et annonça que l'absolu en serait quitte pour un repos absolu d'une quinzaine de jours.

Après avoir pansé la blessure de Davis,

le regret le prix de sa visite, six dollars — tarif de nuit — et se retira sans avoir formulé la moindre question sur la nature de « l'accident » dont ses clients d'occasion avaient été victimes.

Après le départ de l'homme de l'art, le vicomte, qui éprouvait un réel soulagement, se fit apporter plume et encre et écrivit quelques lignes que Davis porta à Joe Blackbaern.

Le principal directeur de la maison Jackson, Brothers, and Co, arriva le lendemain, dès la première heure.

Il y eut entre les deux complices une scène d'une violence inouïe ; Joe reprochait au vicomte d'avoir provoqué, par manque de prévoyance, l'accident qui allait peut-être leur coûter le trésor.

Mais le vicomte réussit à se débarrasser de son ennemi, et les deux misérables rivés l'un contre l'autre, par leurs intérêts communs, consentirent à examiner plus froidement la situation nouvelle qui leur était créée.

D'après les conclusions que M. du Blaisois tirait des faits dont il avait été témoin, Mlle Josselin et son compagnon avaient intérêt à leur sort, un homme riche et puissant — il voulait parler de M. Donegal. — Ce nouvel et mystérieux auxiliaire devait être redoutable et grâce à son intervention la lutte changeait de face.

Le bandit à partiellement d'avis, que la jeune fille et ses compagnons ne tarderaient pas à reprendre leur voyage interrompu et que, si l'on ne prenait des mesures en conséquence, ils seraient bientôt en possession du trésor.

Joe Blackbaern rendit justice à la clairvoyance du vicomte et il fut décidé que l'on se rendrait au Transvaal, pour parer

à toute éventualité, sans même attendre la guérison de M. du Blaisois qui aurait tout le loisir de soigner ses brûlures pendant la traversée.

On convint encore que Davis et Morgensten accompagneraient le trio qui serait donc en force pour écraser ses adversaires et mener à bonne fin son œuvre criminelle.

Les nuits à Joe gagnèrent leur victoire d'hier, ils s'imaginaient que nous désertions le champ de bataille. Patience, ils déclancheront quand ils nous trouveront là, au bon moment, le carabine au poing et disposés à nous en servir, fit Joe Blackbaern.

En se rendant sur le théâtre de leurs anciens exploits, les bandits cravaient surprendre les compagnons de Mlle Monte-Cristo.

Mais ils ne s'attendaient pas à ce que Davis, qui avait été compté sans leur rôle inattendu.

(A suivre).

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE  
CACAO D'AIGUEBELLE

Dépôt : 74 bis, rue Nationale, LILLE

Le gérant : Ch. VERRIN.

Imp. Croix du Nord, 15, r. d'Angleterre, Lille

Coysa le 3, de M. le professeur QUILLIER, « l'évolution et le modernisme » (suite), exposé magistral de la théorie moderniste de la foi, du dogme et de leur développement.

Dans « Les Livres », une savante recension de l'« Histoire de la Littérature et des Religions primitives » de M. O. Bardenheuer, par M. le professeur MOURZOU et divers autres bibliographes de MM. les professeurs CROLLIER et LOUÏN.

Sous la rubrique « Les Revues », M. DENOZ dégage la substance d'une bonne quinzaine de périodiques.

Enfin pour terminer, une « Consultation » du distingué liturgiste M. O. MOCHER (Le saint à nommer dans l'oraison « A cunctis ») et plusieurs « Documents sur le modernisme ».

Le mauvais temps de ces derniers jours est trompeur ; depuis plusieurs jours, nous sommes au printemps, et, du jour au lendemain, les chauds rayons de soleil vont adoucir la température.

Les dames, les dames, celles soucieuses de posséder à Pâques la toilette de saison tout à fait au goût du jour, rendront visite au plus tôt à Paris-Tailleur, 117 et 119, boulevard de la Liberté, à Lille.

Le Catalogue Printemps-Réti qui vient de paraître est envoyé à toute personne qui en fera la demande.

AVOUE

M. Louis Langlet, de Wattignies, docteur en droit, ancien principal clerc de M. Rombaut, avoué à Lille, a été nommé en qualité d'avoué, hier, mardi 24 mars, devant le tribunal de première instance de Bâillon, en remplacement de M. Burdard, démissionnaire en sa faveur.

A LOURDES

Il y a cinquante ans

25 MARS 1888

16 Apparition

On était arrivé à la fête de l'Annonciation, et dans le monde pieux qui chaque jour venait à la Grotte, on se demandait à la Sainte-Vierge ne s'était pas demandé ce jour pour de nouvelles révélations que dans la Grotte de Lourdes.

La veille, Bernadette, qui depuis le 4 mars n'avait pas revu la Dame mystérieuse, eut le secret pressentiment qu'elle la reverrait bientôt et ce fut pour elle une telle joie qu'elle ne put dormir de toute la nuit. Le matin elle se leva dès que le jour commença à poindre, et se dirigea vers la Grotte pour la messe.

La foule était peu nombreuse à cette heure trop matinale : quelques étrangers, les femmes, des groupes de jeunes filles qui étaient venues prier à l'avant de se mettre au travail ; arrivait une cinquantaine de personnes.

Mais déjà la niche était illuminée aux regards de la voyante et la Dame attendait.

Elle était là, raconte Bernadette, paisible, souriante, regardant la foule comme une mère affectueuse regarde ses enfants.

A sa vue, Bernadette, toute émue, tomba à genoux, lui demanda pardon de ce qu'elle arrivait en retard. La Dame lui fit signe de la tête qu'elle n'avait pas besoin de s'excuser et le délicieux colloque s'établit entre la petite fille en extase et la céleste apparition.

Le murmure de satisfaction respectueuse et de joie qui avait accueilli Bernadette s'était apaisé aussitôt : tous, à genoux, priaient.

Attachés sur le visage transfiguré de l'enfant, les regards suivirent le passage de son chapelet intime avec la Dame.

« Alors, raconte Bernadette, je lui exprimai toutes mes affections, tous mes respects, tout le bonheur que j'avais de la voir.

Puis je pris mon chapelet et pendant que je priais, la pensée me vint de lui demander son nom ; j'hésitai, craignant de me rendre importune, et cependant quelque chose m'obligeait à parler.

La Dame avait fait signe à Bernadette de s'approcher, elle-même était descendue sans la voir du rocher. L'enfant s'était levée et debout, tout près de l'apparition, elle parla.

« Je lui dis : Madame, voulez-vous avoir la bonté de me dire qui vous êtes ? — Je ne suis pas sûre, disait en 1879 Bernadette, interrogée sur l'apparition du 25 mars. Je ne suis pas sûre de l'avoir entendue, mais j'ai dit l'un ou l'autre.

A cette question, la Dame inclina la tête et sourit, mais ne répondit pas.

Je ne sais pourquoi, je me sentis plus courageuse et je réitérai ma demande.

De nouveau elle sourit, s'inclina, mais continua de garder le silence.

Une troisième fois, les mains jointes et tout en me reconnaissant indigne de la faveur que j'imploirais, je recommençai ma prière.

A ce moment la Dame qui, avait étendu les mains vers moi, commença à chanter le *Miraculeuse*, les releva et les joignit sur le haut de la poitrine ; elle regarda le Ciel, puis, séparant lentement les mains et se penchant vers moi, elle me dit, d'une voix tremblante d'émotion : « JE SUIS L'IMMACULÉE CONCEPTION. »

Peut-être n'avez-vous pas remarqué, dans l'extase finale, Bernadette se retira, bientôt entourée par diverses personnes qui l'accompagnerent à son retour.

L'une de ses amies, Ursule Nicolau la re-

traita la jeune fille - Quels étaient les hommes qui les avaient si bien secondés ?

Il ignorait, et peu lui importait du reste.

« Ce qu'il constatait avec une rage concentrée, c'est que ses projets, si bien ourdis, avaient été déjoués, et qu'à jamais il devait renoncer à l'espoir d'acquiescer le trésor en captant la confiance de Mlle Josselin.

Cette jeune fille dont il avait admiré la beauté, il la haïssait maintenant, de toute la force de sa passion déçue.

Et dans cette haine féroce, il enveloppait le sculpteur, le protecteur inconnu, tous ceux qui prélaient à l'héritière l'appui de leurs bras et de leur bourse.

Une conséquence de son échec, celle de devoir, à nouveau, agir de concert avec les Blackbaern. Philibert à ses propres yeux n'était plus qu'un homme à abattre pour la possession du trésor, comme la soif de vengeance l'aurait voulu, l'association avec les hommes de la mine lui parut plus que jamais nécessaire.

Aussi décida-t-il immédiatement de la conduite qu'il tiendrait envers les frères Blackbaern, lesquels, heureusement, ne soupçonnaient pas les mauvais tour qu'il leur préparait.

Il en était là de ses réflexions quand Davis revint suivi du médecin.

C'était un de ces praticiens américains n'ayant d'autre souci que celui du devoir professionnel.

Il examina les brûlures, déclara qu'elles étaient sans gravité, posa un stropage, prescrivit une ordonnance et annonça que l'absolu en serait quitte pour un repos absolu d'une quinzaine de jours.

Après avoir pansé la blessure de Davis,

le regret le prix de sa visite, six dollars — tarif de nuit — et se retira sans avoir formulé la moindre question sur la nature de « l'accident » dont ses clients d'occasion avaient été victimes.

Après le départ de l'homme de l'art, le vicomte, qui éprouvait un réel soulagement, se fit apporter plume et encre et écrivit quelques lignes que Davis porta à Joe Blackbaern.

Le principal directeur de la maison Jackson, Brothers, and Co, arriva le lendemain, dès la première heure.

Il y eut entre les deux complices une scène d'une violence inouïe ; Joe reprochait au vicomte d'avoir provoqué, par manque de prévoyance, l'accident qui allait peut-être leur coûter le trésor.

Mais le vicomte réussit à se débarrasser de son ennemi, et les deux misérables rivés l'un contre l'autre, par leurs intérêts communs, consentirent à examiner plus froidement la situation nouvelle qui leur était créée.

D'après les conclusions que M. du Blaisois tirait des faits dont il avait été témoin, Mlle Josselin et son compagnon avaient intérêt à leur sort, un homme riche et puissant — il voulait parler de M. Donegal. — Ce nouvel et mystérieux auxiliaire devait être redoutable et grâce à son intervention la lutte changeait de face.

Le bandit à partiellement d'avis, que la jeune fille et ses compagnons ne tarderaient pas à reprendre leur voyage interrompu et que, si l'on ne prenait des mesures en conséquence, ils seraient bientôt en possession du trésor.

Joe Blackbaern rendit justice à la clairvoyance du vicomte et il fut décidé que l'on se rendrait au Transvaal, pour parer

à toute éventualité, sans même attendre la guérison de M. du Blaisois qui aurait tout le loisir de soigner ses brûlures pendant la traversée.

On convint encore que Davis et Morgensten accompagneraient le trio qui serait donc en force pour écraser ses adversaires et mener à bonne fin son œuvre criminelle.

Les nuits à Joe gagnèrent leur victoire d'hier, ils s'imaginaient que nous désertions le champ de bataille. Patience, ils déclancheront quand ils nous trouveront là, au bon moment, le carabine au poing et disposés à nous en servir, fit Joe Blackbaern.

En se rendant sur le théâtre de leurs anciens exploits, les bandits cravaient surprendre les compagnons de Mlle Monte-Cristo.

Mais ils ne s'attendaient pas à ce que Davis, qui avait été compté sans leur rôle inattendu.

(A suivre).

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE  
CACAO D'AIGUEBELLE

Dépôt : 74 bis, rue Nationale, LILLE

Le gérant : Ch. VERRIN.

Imp. Croix du Nord, 15, r. d'Angleterre, Lille

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE  
CACAO D'AIGUEBELLE

Dépôt : 74 bis, rue Nationale, LILLE

Le gérant : Ch. VERRIN.

Imp. Croix du Nord, 15, r. d'Angleterre, Lille

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE  
CACAO D'AIGUEBELLE

Dépôt : 74 bis, rue Nationale, LILLE

Le gérant : Ch. VERRIN.

Imp. Croix du Nord, 15, r. d'Angleterre, Lille

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE  
CACAO D'AIGUEBELLE

Dépôt : 74 bis, rue Nationale, LILLE

Le gérant : Ch. VERRIN.

Imp. Croix du Nord, 15, r. d'Angleterre, Lille

« Lundi, en l'église Saint-Etienne, à LILLE, ont été célébrées les funérailles de M. Joseph Bahner, peintre-décorateur.

MM. Georges, Pierre, Paul et Jean Bahner, fils du défunt, conduisaient le deuil et étaient accompagnés par les Frères Cyrille et Fulbert, anciens directeurs des écoles de Saint-Etienne, et MM. Deperne et Gillain.

Les coins du poêle étaient tenus par M. Georges Danel, pour la Confrérie du Saint-Sacrement ; M. Victor Duouliombier, pour la Confrérie de Saint-Vincent de Paul, et MM. Lepers et Pollet, pour les Anciens élèves des Frères.

Le drapau de l'Association des Anciens élèves des Frères précéda le cortège funéraire.

Au cimetière du Sud, M. Pollet, dans un discours tout plein d'une chrétienne émotion, rappela la vie de M. Bahner, chrétien fervent et dévoué à la cause des pauvres et des humbles.

Aujourd'hui, mercredi, à 10 heures, auront lieu, en l'église Saint-Martin, à ROUBAIX, les funérailles de Mme Toulemonde-Dazin.

Lundi, à dix heures et demie, ont eu lieu, en l'église de CLARY, les funérailles de Mlle Céline Pruvot. Toutes les œuvres étaient représentées pour honorer la mémoire de leur bienfaitrice : la Sainte-Enfance, les Catéchismes du jeudi, le Rite-Ordre et les confréries avec leur bannière, des groupes de jeunes filles en blanc, puis une délégation et la bannière de la Mutualité. Suivaient la Jeunesse Paroissiale avec son drapeau volé de crêpe.

Le deuil était conduit par M. J. Pruvot, frère de la défunte. On remarquait dans l'assistance, qui était considérable, de nombreux prêtres, M. l'abbé Farry, directeur des retraites militaires, le R. Père Fallour, du Sacré-Cœur ; MM. les abbés Dehon, curé de Bertry, Lannes, curé de Conthuy, Durour, curé d'Anhière, Desmulliers, etc.

La messe fut chantée avec ensemble et piété par le groupe nombreux de la Jeunesse.

Sur la route du cimetière, alternant avec le chant liturgique, les chœurs nous firent entendre un phrase musicale de conception originale qui concordait bien avec le deuil et de toute cette foule.

A voir ces jeunes gens se tenant graves et tristes on devinait leurs sentiments de deuil qu'exprima M. A. Lefèvre, au nom de tous ses camarades :

« Depuis quatre jours la mort nous a enlevé celui que nous aurons peine à croire que nous en sommes privés, elle qui fut pour nous comme un père.

Vous souveniez-vous de notre entrée avec quel empressement elle nous a accueillis, ouvrant sa maison pour toutes nos réunions... Elle ne voulait pas s'en tenir là, elle fit ensuite élever pour nous une grande salle, elle nous donna un logement, elle nous fit accompagner d'un dévouement de tous les instants. Elle sacrifia, malgré les préoccupations de son commerce, son temps, son argent, sa tranquillité et aussi sa santé. Jamais sa modestie et sa défiance ne se démentait.

On donne parfois-elle cette force ? Remercions Dieu car c'est Dieu qui lui donnait dans ses longues actions de grâces où elle acquiescât la patience pour les journées de travail, Libre Demoulin le matin de voter. Et le lendemain votre place était vide.

Votre vie de sacrifice sera un exemple, votre souvenir un réconfort. Recevez l'hommage de notre admiration et de notre reconnaissance. Près de Dieu faites-nous encore du bien, priez pour nous ; nous nous reverrons auprès de Dieu.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

Un service sera célébré en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, à LILLE, jeudi 26 mars, à dix heures, au repos de neuf heures (trois quarts), pour le repos de l'âme de Madame la Supérieure Générale des Sœurs de la Providence de Perthuis.

Ces Sœurs dirigeaient autrefois de nombreuses écoles dans notre ville, notamment à Saint-Martin d'Esquermes, à Saint-Michel, à Vauban, à Sainte-Marie-Madeleine, à Saint-Maurice-des-Champs, à Saint-André-lez-Lille, etc.

On annonce la mort :

M. A MARQUETTE-LEZ-LILLE, de M. Edouard Milie, ancien cultivateur, décédé à l'âge de 80 ans.

Le défunt faisait partie du conseil paroissial et du conseil de fabrique depuis un demi-siècle.

De même, ses concitoyens l'avaient envoyé au conseil municipal où il siégea sans interruption depuis l'âge de 20 ans.

La mort de cet homme de bien sera vivement regrettée et tous ceux qui l'ont connu conserveront longtemps le souvenir de ce bon et sympathique vieillard, toujours prêt à se dévouer pour autrui. Souhaitant depuis trois jours seulement, il avait demandé à recevoir les derniers sacrements, terminant ainsi dignement une vie de bon et fidèle chrétien.

W. A WASQUEHAL, de M. Louis Doffaïn, membre du Cercle Saint-Joseph, de la commune de Wasquehal, âgé de 36 ans, a été tué par un train de marchandises, le 24 mars, à la gare de Wasquehal, décédé à l'âge de 38 ans.

Jeune homme modeste, il fut toujours se faire aimer de ses camarades et de ses supérieurs, aussi ce ne fut pas sans une certaine émotion que, dimanche dernier, les membres du Cercle apprirent sa triste situation.

Toujours soumis à la volonté de Dieu, il ne se fit entendre aucune plainte durant la courte maladie qui devait l'emporter, et comme il avait été fidèle à la communion mensuelle, il reçut avec une grande piété les derniers sacrements.

Ses funérailles auront lieu jeudi prochain 26 mars, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Nicolas.

Un service sera célébré en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, à LILLE, jeudi 26 mars, à dix heures, au repos de neuf heures (trois quarts), pour le repos de l'âme de Madame la Supérieure Générale des Sœurs de la Providence de Perthuis.

Ces Sœurs dirigeaient autrefois de nombreuses écoles dans notre ville, notamment à Saint-Martin d'Esquermes, à Saint-Michel, à Vauban, à Sainte-Marie-Madeleine, à Saint-Maurice-des-Champs, à Saint-André-lez-Lille, etc.

On annonce la mort :

M. A MARQUETTE-LEZ-LILLE, de M. Edouard Milie, ancien cultivateur, décédé à l'âge de 80 ans.

Le défunt faisait partie du conseil paroissial et du conseil de fabrique depuis un demi-siècle.

De même, ses concitoyens l'avaient envoyé au conseil municipal où il siégea sans interruption depuis l'âge de 20 ans.

La mort de cet homme de bien sera vivement regrettée et tous ceux qui l'ont connu conserveront longtemps le souvenir de ce bon et sympathique vieillard, toujours prêt à se dévouer pour autrui. Souhaitant depuis trois jours seulement, il avait demandé à recevoir les derniers sacrements, terminant ainsi dignement une vie de bon et fidèle chrétien.

W. A WASQUEHAL, de M. Louis Doffaïn, membre du Cercle Saint-Joseph, de la commune de Wasquehal, âgé de 36 ans, a été tué par un train de marchandises, le 24 mars, à la gare de Wasquehal, décédé à l'âge de 38 ans.

Jeune homme modeste, il fut toujours se faire aimer de ses camarades et de ses supérieurs, aussi ce ne fut pas sans une certaine émotion que, dimanche dernier, les membres du Cercle apprirent sa triste situation.

Toujours soumis à la volonté de Dieu, il ne se fit entendre aucune plainte durant la courte maladie qui devait l'emporter, et comme il avait été fidèle à la communion mensuelle, il reçut avec une grande piété les derniers sacrements.

Ses funérailles auront lieu jeudi prochain 26 mars, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Nicolas.

Un service sera célébré en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, à LILLE, jeudi 26 mars, à dix heures, au repos de neuf heures (trois quarts), pour le repos de l'âme de Madame la Supérieure Générale des Sœurs de la Providence de Perthuis.

Ces Sœurs dirigeaient autrefois de nombreuses écoles dans notre ville, notamment à Saint-Martin d'Esquermes, à Saint-Michel, à Vauban, à Sainte-Marie-Madeleine, à Saint-Maurice-des-Champs, à Saint-André-lez-Lille, etc.

On annonce la mort :

M. A MARQUETTE-LEZ-LILLE, de M. Edouard Milie, ancien cultivateur, décédé à l'âge de 80 ans.

Le défunt faisait partie du conseil paroissial et du conseil de fabrique depuis un demi-siècle.

De même, ses concitoyens l'avaient envoyé au conseil municipal où il siégea sans interruption depuis l'âge de 20 ans.

La mort de cet homme de bien sera vivement regrettée et tous ceux qui l'ont connu conserveront longtemps le souvenir de ce bon et sympathique vieillard, toujours prêt à se dévouer pour autrui. Souhaitant depuis trois jours seulement, il avait demandé à recevoir les derniers sacrements, terminant ainsi dignement une vie de bon et fidèle chrétien.

W. A WASQUEHAL, de M. Louis Doffaïn, membre du Cercle Saint-Joseph, de la commune de Wasquehal, âgé de 36 ans, a été tué par un train de marchandises, le 24 mars, à la gare de Wasquehal, décédé à l'âge de 38 ans.

Jeune homme modeste, il fut toujours se faire aimer de ses camarades et de ses supérieurs, aussi ce ne fut pas sans une certaine émotion que, dimanche dernier, les membres du Cercle apprirent sa triste situation.

Toujours soumis à la volonté de Dieu, il ne se fit entendre aucune plainte durant la courte maladie qui devait l'emporter, et comme il avait été fidèle à la communion mensuelle, il reçut avec une grande piété les derniers sacrements.

Ses funérailles auront lieu jeudi prochain 26 mars, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Nicolas.

Un service sera célébré en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, à LILLE, jeudi 26 mars, à dix heures, au repos de neuf heures (trois quarts), pour le repos de l'âme de Madame la Supérieure Générale des Sœurs de la Providence de Perthuis.

Ces Sœurs dirigeaient autrefois de nombreuses écoles dans notre ville, notamment à Saint-Martin d'Esquermes, à Saint-Michel, à Vauban, à Sainte-Marie-Madeleine, à Saint-Maurice-des-Champs, à Saint-André-lez-Lille, etc.

« Lundi, en l'église Saint-Etienne, à LILLE, ont été célébrées les funérailles de M. Joseph Bahner, peintre-décorateur.

MM. Georges, Pierre, Paul et Jean Bahner, fils du défunt, conduisaient le deuil et étaient accompagnés par les Frères Cyrille et Fulbert, anciens directeurs des écoles de Saint-Etienne, et MM. Deperne et Gillain.

Les coins du poêle étaient tenus par M. Georges Danel, pour la Confrérie du Saint-Sacrement ; M. Victor Duouliombier, pour la Confrérie de Saint-Vincent de Paul, et MM. Lepers et Pollet, pour les Anciens élèves des Frères.

Le drapau de l'Association des Anciens élèves des Frères précéda le cortège funéraire.

Au cimetière du Sud, M. Pollet, dans un discours tout plein d'une chrétienne émotion, rappela la vie de M. Bahner, chrétien fervent et dévoué à la cause des pauvres et des humbles.

Aujourd'hui, mercredi, à 10 heures, auront lieu, en l'église Saint-Martin, à ROUBAIX, les funérailles de Mme Toulemonde-Dazin.

Lundi, à dix heures et demie, ont eu lieu, en l'église de CLARY, les funérailles de Mlle Céline Pruvot. Toutes les œuvres étaient représentées pour honorer la mémoire de leur bienfaitrice : la Sainte-Enfance, les Catéchismes du jeudi, le Rite-Ordre et les confréries avec leur bannière, des groupes de jeunes filles en blanc, puis une délégation et la bannière de la Mutualité. Suivaient la Jeunesse Paroissiale avec son drapeau volé de crêpe.

Le deuil était conduit par M. J. Pruvot, frère de la défunte. On remarquait dans l'assistance, qui était considérable, de nombreux prêtres, M. l'abbé Farry, directeur des retraites militaires, le R. Père Fallour, du Sacré-Cœur ; MM. les abbés Dehon, curé de Bertry, Lannes, curé de Conthuy, Durour, curé d'Anhière, Desmulliers, etc.

La messe fut chantée avec ensemble et piété par le groupe nombreux de la Jeunesse.

Sur la route du cimetière, alternant avec le chant liturgique, les chœurs nous firent entendre un phrase musicale de conception originale qui concordait bien avec le deuil et de toute cette foule.

A voir ces jeunes gens se tenant graves et tristes on devinait leurs sentiments de deuil qu'exprima M. A. Lefèvre, au nom de tous ses camarades :

« Depuis quatre jours la mort nous a enlevé celui que nous aurons peine à croire que nous en sommes privés, elle qui fut pour nous comme un père.

Vous souveniez-vous de notre entrée avec quel empressement elle nous a accueillis, ouvrant sa maison pour toutes nos réunions... Elle ne voulait pas s'en tenir là, elle fit ensuite élever pour nous une grande salle, elle nous donna un logement, elle nous fit accompagner d'un dévouement de tous les instants. Elle sacrifia, malgré les préoccupations de son commerce, son temps, son argent, sa tranquillité et aussi sa santé. Jamais sa modestie et sa défiance ne se démentait.

On donne parfois-elle cette force ? Remercions Dieu car c'est Dieu qui lui donnait dans ses longues actions de grâces où elle acquiescât la patience pour les journées de travail, Libre Demoulin le matin de voter. Et le lendemain votre place était vide.

Votre vie de sacrifice sera un exemple, votre souvenir un réconfort. Recevez l'hommage de notre admiration et de notre reconnaissance. Près de Dieu faites-nous encore du bien, priez pour nous ; nous nous reverrons auprès de Dieu.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

Un service sera célébré en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, à LILLE, jeudi 26 mars, à dix heures, au repos de neuf heures (trois quarts), pour le repos de l'âme de Madame la Supérieure Générale des Sœurs de la Providence de Perthuis.

Ces Sœurs dirigeaient autrefois de nombreuses écoles dans notre ville, notamment à Saint-Martin d'Esquermes, à Saint-Michel, à Vauban, à Sainte-Marie-Madeleine, à Saint-Maurice-des-Champs, à Saint-André-lez-Lille, etc.

On annonce la mort :

M. A MARQUETTE-LEZ-LILLE, de M. Edouard Milie, ancien cultivateur, décédé à l'âge de 80 ans.

Le défunt faisait partie du conseil paroissial et du conseil de fabrique depuis un demi-siècle.

De même, ses concitoyens l'avaient envoyé au conseil municipal où il siégea sans interruption depuis l'âge de 20 ans.

La mort de cet homme de bien sera vivement regrettée et tous ceux qui l'ont connu conserveront longtemps le souvenir de ce bon et sympathique vieillard, toujours prêt à se dévouer pour autrui. Souhaitant depuis trois jours seulement, il avait demandé à recevoir les derniers sacrements, terminant ainsi dignement une vie de bon et fidèle chrétien.

W. A WASQUEHAL, de M. Louis Doffaïn, membre du Cercle Saint-Joseph, de la commune de Wasquehal, âgé de 36 ans, a été tué par un train de marchandises, le 24 mars, à la gare de Wasquehal, décédé à l'âge de 38 ans.

Jeune homme modeste, il fut toujours se faire aimer de ses camarades et de ses supérieurs, aussi ce ne fut pas sans une certaine émotion que, dimanche dernier, les membres du Cercle apprirent sa triste situation.

Toujours soumis à la volonté de Dieu, il ne se fit entendre aucune plainte durant la courte maladie qui devait l'emporter, et comme il avait été fidèle à la communion mensuelle, il reçut avec une grande piété les derniers sacrements.

Ses funérailles auront lieu jeudi prochain 26 mars, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Nicolas.

Un service sera célébré en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, à LILLE, jeudi 26 mars, à dix heures, au repos de neuf heures (trois quarts), pour le repos de l'âme de Madame la Supérieure Générale des Sœurs de la Providence de Perthuis.

Ces Sœurs dirigeaient autrefois de nombreuses écoles dans notre ville, notamment à Saint-Martin d'Esquermes, à Saint-Michel, à Vauban, à Sainte-Marie-Madeleine, à Saint-Maurice-des-Champs, à Saint-André-lez-Lille, etc.

On annonce la mort :

M. A MARQUETTE-LEZ-LILLE, de M. Edouard Milie, ancien cultivateur, décédé à l'âge de 80 ans.

Le défunt faisait partie du conseil paroissial et du conseil de